

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 9 juillet 2024, à 20h00, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 2 juillet 2024

Présents : BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime – CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina – COURT Sylvie – DEJY Guillaume – DU PONTAVICE Quentin – FEUTRIER Lucie - GRANDGAUD Sélim-Thomas – HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc – MOULIN Dominique – PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : néant

Pouvoirs de : M ARMANDIE Jean-Pierre à Mme CHIAPPONI Marina
Mme CERBINO BARBEROUX Sylvie à M DU PONTAVICE Quentin
Mme FEUILLASSIER Stéphanie à Mme COURT Sylvie
M. FIORONI Stéphane à M CHARPIOT François
M GARCIN Aurélien à M GRANGAUD Sélim-Thomas

Secrétaire de séance : M. BERARD Maxime

OBJET : Attribution du marché pour la fourniture des repas du restaurant scolaire de l'école élémentaire et sites associés

N°20240709-06

Rapporteur : M. Loïc LANOE

Annexe : Procès-Verbal de la commission des marchés du 1^{er} juillet 2024

Synthèse et exposé des motifs

Une consultation a été effectuée pour la fourniture des repas du restaurant scolaire de l'école élémentaire et sites associés, étant rappelé que les repas du restaurant scolaire de l'école maternelle et des accueils de loisirs des mercredis sont confectionnés en régie, excepté en l'absence du cuisinier de la crèche.

Le nombre de repas est estimé à 85 repas élèves + 5 adultes encadrant par jour = 90 repas/jour. Le nombre de jours est de 4 par semaine sur 36 semaines d'écoles soit 140 jours d'école par année scolaire environ, soit un volume annuel estimé à 12 600 repas.

La consultation a été publiée le 23 avril 2024, avec une date limite de réception des offres fixée au 22 mai 2024 12h. Deux entreprises ont répondu à cette consultation avec des offres conformes.

Au vu de la commission des marchés réunie le 1^{er} juillet 2024, il est nécessaire d'autoriser l'attribution de ce marché de fourniture, tel est l'objet de cette délibération.

Monsieur le conseiller municipal ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler le marché pour la fourniture des repas du restaurant scolaire de l'école élémentaire et des sites associés ;

CONSIDERANT qu'il s'agit d'un marché de fournitures courantes et de services à procédure adaptée exécuté au moyen de bons de commande pour une durée d'1 an renouvelable 2 fois ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires ont été portés au budget 2024 et suivants.

VU le code de la commande publique et notamment ses articles R2162-1 à R2162-14 ;

VU le PV de la commission des marchés du 1^{er} juillet 2024 annexé à la présente ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'attribution du marché pour la fourniture des repas du restaurant scolaire de l'école élémentaire et des sites associés à l'entreprise Cap Verb dont le siège social est situé 27 rue de Fontloubé 05600 Guillestre avec un montant de :
 - Prix unitaire pour un repas enfant – crèche : 4.41 € HT
 - Prix unitaire pour un repas enfant – maternelle : 6.16 € HT
 - Prix unitaire pour un repas enfant – école élémentaire : 6.30€ HT ;
 - Prix unitaire pour un repas – personnel encadrant : 7.77 € HT
- **APPROUVE** les prestations supplémentaires éventuelles suivantes :
 - Gâteau d'anniversaire mensuel à 0.00€ HT
 - Le repas élémentaire "festif" de l'école élémentaire: 6.30€ HT (correspondant à un repas classique)
- **AUTORISE** Mme le Maire à procéder à la signature du marché pour la fourniture des repas du restaurant de l'école élémentaire et des sites associés ;
- **AUTORISE** Mme le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ces marchés.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 11 juillet 2024,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 11 juillet 2024
Publié le : 11 juillet 2024

